

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC8860 **Groupe :** 20
Titre : COMMUNAUTÉS ET IDENTITÉS POLITIQUES
Session : Hiver 2019
Enseignant : F. Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

DESCRIPTIF OFFICIEL

Étude des communautés et des identités politiques dans une perspective sociohistorique; formation et transformations; analyse des enjeux contemporains; identité nationale et postnationale; multiculturalisme et cosmopolitisme; nationalisme et mondialisation; minorités nationales

STRUCTURES THÉMATIQUES À L'HIVER 2019

Sous les pressions d'un marché académique qui les pousse à la distinction, ou par amnésie méthodologique, les chercheurs en sciences sociales aiment s'imaginer que leur travail est réellement original et novateur. Mais il suffit rarement de mettre un « post » ou un « néo » devant un concept pour le rendre original ou pour marquer une rupture réelle avec ce qui précède.

Dans un domaine comme l'étude des communautés et de l'identité, les modes académiques ne manquent pas. Ce séminaire cherchera donc à historiciser l'étude sociologique des dynamiques et mécanismes sociaux à partir desquels on évoque aujourd'hui l'identité, parfois comme *explanans*, parfois comme *explanandum*, parfois comme un *stigmat*, parfois comme une *ressource stratégique*.

Ce processus d'historicisation ne cherche pas à nier l'existence de stratégies conceptuelles et d'enjeux sociaux qui interviennent et surgissent aujourd'hui avec une importance indéniable, mais à justement nous donner le recul historique pour voir émerger ces nouveautés à la lumière de continuités théoriques qui remontent au début de la discipline sociologique. Après avoir reconstruit l'émergence de la problématique de l'identité dans la première partie du cours, nous reviendrons sur certains débats contemporains où elle est mise en jeu afin d'analyser ce que la sociologie classique et contemporaine peut nous apprendre sur ces débats.

CALENDRIER

1. Présentation et introduction du plan de cours (8 janvier)

2. Communauté et société chez Tönnies (15 janvier)

Tönnies, F. « Théorie de la communauté », « Théorie de la société », *Communauté et société*. Paris, Presses Universitaires de France.

3. La question des relations communautaires chez Weber (22 janvier)

Weber, M. (1995) « Les relations économiques des communautés (économie et société) en général » et « Les relations communautaires ethniques », *Économie et société. Tome 2*, p. 50-77; 124-144.

4. Le groupe, la communauté et l'étranger chez Simmel (29 janvier)

Simmel, G. (1999). « La détermination quantitative du groupe », « Excursus sur L'étranger », *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 81-130; 663-684.

5. La ligne de couleur comme tension intercommunautaire chez W.E.B. Du Bois. (5 février)

Du Bois, W.E.B. (1996). "The Future of the Negro Race in America" (1904), "Africa and the Slave Trade" (1915), "The Social Equality of White and Black" (1920), "Manifesto of the Second Pan-African Congress" (1921), "A Negro Nation within the Nation" (1935), in W.E.B. Du Bois, *The Oxford W.E.B. Du Bois Reader* (Eric J. Sundquist éd). Oxford, Oxford University Press, 362-373, 381-383, 431-438, 628-637, 640-644.

6. Le moral et l'immoral comme clôture sociale entre communauté et déviance chez Howard Becker (12 février)

Becker, H. (1985). « Le double sens de 'Outsider' », « Les entrepreneurs de morale », *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, p. 25-42, 171-188.

**7. Communauté, groupes, ethnicisation et clôtures sociales chez Barth et Jenkins.
(19 février)**

Barth, F. (1959). *Ethnic Group and Boundaries*, document en ligne, 37 pages.

Jenkins, R. (2008). « Ideologies of Identification », *Rethinking Ethnicity. Deuxième édition*, Londres, Sage. p. 77-89.

8. Semaine de lectures (26 février)

9. Identité et stigmaté : entre philosophie et psychologie sociale (5 mars)

Descombes, V. (2013). « À quoi sert le concept d'identité? », *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, p. 57-87.

Goffman, E. « Extraits », *Stigmaté*, Paris, Minuit.

**10. Communauté, groupes, ethnicisation et clôtures sociales chez Juteau et Brubaker
(12 mars)**

Juteau, D. « Les communalisations ethniques dans le système-monde » et « L'ethnicité comme rapport social », *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 151-184.

Brubaker R. et F. Junqua (2001). « Au-delà de l' 'identité' », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, p. 66-85.

11. Catégories, auto-catégorisation et nouveaux enjeux sociopolitiques (19 mars).

Baril, A. (2015). Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités, *Recherches féministes*, 28, 2, p. 121-141.

Brubaker, R. (2016) "The Trans of Between", "The Trans of Beyond", *Trans. Gender and Race in an Age of Unsettled Identities*, Princeton, Princeton University Press, p. 92-131.

12. La question de l'identité dans les débats marxistes (26 mars)

Hall, S. (2008). « Qui a besoin de 'l'identité?' », *Identités et cultures*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 375-398.

Wood, E.M. (1999). « Civil Society and the Politics of Identity », *Democracy Against Capitalism*, Cambridge University Press, p. 238-263.

Roediger, D. 2017. "The Retreat from Race and Class", *Class, Race, and Marxism*, Londres et New York, Verso, p. 33-46.

13. L'ontologie politique des concepts d'identité et société dans le débat sur la nation au Québec (2 avril)

Beauchemin, J. (2007). « Chapitre 6 et 7 », *La société des identités. Deuxième édition. Revue et augmentée*, Outremont, Athéna.

Dumont, M. (2013). « L'histoire nationale peut-elle tenir compte de la réflexion féministe sur l'histoire? », *Pas d'histoire, les femmes!*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, p. 19-45.

Couture, J. P. et J. M. Piote. (2012). « Introduction, chapitre 2, conclusion », *Le nationalisme conservateur*, Montréal, Québec Amérique.

14. L'ontologie politique des concepts de culture et d'identité (9 avril)

Bayart, J.-F. « La culture un mot à jeter », *L'illusion identitaire*, Paris, Pluriel.

Achille Mbembe https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/01/24/nuit-des-idees-achille-mbembe-l-identite-n-est-pas-essentielle_5068460_3232.html?fbclid=IwAR3unSfEwEOnR-bMBqJWaI5lh7A1e1Cz9sCv0LaH07tq-a7hNoQvzKLFOo

15. Synthèse (16 avril)

Périodiques recommandés dans le cadre du cours

American Sociological Review
American Journal of Sociology
British Journal of Sociology
Cahiers de recherche sociologique
Cambridge Review of International Affairs
Comparative Politics
Comparative Studies in History and Society
Economy and Society
Ethnic and Racial Studies
Ethnicities
European Journal of International Relations
Histoire sociale
History of Political Thought
Journal of Historical Sociology
Journal of Race and Class
Nations and Nationalism
Pattern of Prejudices
Politique et société
Revue canadienne de sociologie
Revue internationale de politique comparée
Social Science History
Sociologie et société
Theory and Society
The Sociological Review

MODE D'ÉVALUATION

Présentation orale du plan de travail de session (15%)

Une présentation de 10 à 15 minutes qui doit contenir :

- la problématique du travail
- les enjeux méthodologiques soulevés par le travail
- les auteurs, textes et concepts mobilisés dans le cadre du travail
- une bibliographie prospective

Travail de session (40%)

Le travail doit être en lien avec un débat méthodologique présenté dans une des trois parties du cours.

Échéancier : Le travail de fin de session doit être remis sur Moodle avant le 30 décembre 2018.

Longueur : 6000-6500 mots bibliographie non incluse

Consignes

Le travail est plus qu'un résumé de plusieurs textes. C'est une réflexion originale, rigoureuse et succincte qui démontre la capacité d'intégrer un ensemble de textes dans une problématique personnelle.

- Identifier une problématique personnelle, claire et succincte qui tient compte de la longueur requise.
- Présenter la problématique au début du texte et indiquer rapidement les étapes et arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développer la problématique en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Démontrer une maîtrise manifeste des textes du cours en lien avec la problématique abordée (très important).
- Accorder une attention particulière à la définition des concepts.
- Présenter une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présenter une bibliographie.

Exposé oral (25%)

Durée : 15 minutes-20 minutes

L'exposé oral est davantage qu'un résumé des textes à lire. Il doit prendre pour acquis que chacun et chacune a déjà lu les textes. Il doit cerner les enjeux théoriques; comparer la méthode, les concepts et la thèse de l'auteur avec les autres textes de la section; et proposer une critique sur le fond et non la forme du texte. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur. L'évaluation tiendra compte des capacités analytiques et non pas rhétorique des étudiants-tes. Il est important de ne pas dépasser 20 minutes.

La participation (20%)

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Un-e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur).

L'évaluation critique des textes et des exposés est la bienvenue, mais je rappelle que le procès d'intention et l'attaque des auteurs ad hominem n'est pas plus une démarche sociologique, qu'une posture critique. Une démarche critique doit d'abord procéder à la meilleure reconstruction possible des objectifs et des arguments de l'auteur du texte ou d'un exposé oral et non pas porter sur les objectifs que vous pensez que l'auteur aurait dû avoir. Puis, elle doit présenter les forces et les limites d'un texte en fonction des objectifs de l'auteur, évaluer la cohérence interne de l'argument présenté, la précision des concepts présentés, et lorsque cela s'applique, l'heuristique de la théorie proposée.

Grille d'évaluation : Travail final (100 % reporté sur 40%)

	Excellent	Bien	Passable	Insatisfaisant
Introduction (/ 15 points)				
La problématique est présentée sous forme d'une idée directrice (ce que vous voulez démontrer). /10	10 Les règles de rédaction de l'introduction sont très bien respectées.	8 Les règles de rédaction de l'introduction sont respectées.	6 Le respect des règles de rédaction de l'introduction doit être amélioré.	0 Les règles de rédaction de l'introduction ne sont pas respectées.
Les étapes de l'argument sont clairement annoncées dans un plan. /5	5 Les étapes de l'argument sont clairement établies.	4 Les étapes de l'argument sont présentées.	3 Il faut clarifier les étapes de l'argument.	0 Les étapes de l'argument ne sont pas présentées.
Développement (/ 65 points)				
Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents et une intégration soutenue des textes du cours liés à la problématique. /20	20 Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	15 Le propos s'appuie sur des renseignements précis et pertinents.	10 Le propos devrait s'appuyer davantage sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	0 Le propos ne s'appuie pas sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.
L'argumentation démontre une capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances conceptuelles et théoriques abordées dans le cours. /25	25 L'argumentation démontre une excellente capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	20 L'argumentation démontre une bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	15 L'argumentation présente certaines lacunes au niveau de l'analyse, de la synthèse et de l'intégration des connaissances.	0 L'argumentation ne démontre pas une analyse, une synthèse et une intégration des connaissances adéquates.

Le développement est divisé en plusieurs parties qui s'enchaînent de façon pertinente et cohérente. /20	20 Excellente organisation du développement	15 Bonne organisation du développement	10 L'organisation du développement doit être améliorée.	0 L'organisation du développement présente plusieurs lacunes.
Conclusion (/ 15 points)				
Une synthèse rappelle avec précision et pertinence les idées essentielles à retenir. /15	15 Excellente synthèse des idées	12 Bonne synthèse des idées	8 La synthèse des idées doit être améliorée	0 La synthèse des idées est absente
Respects des consignes et des normes de présentation (/5 points)				
Bibliographie et références <ul style="list-style-type: none"> • Le développement repose sur des sources académiques fiables et variées. • Les références sont nombreuses et appropriées. • La bibliographie et les références sont indiquées clairement. • Le nombre de mots est respecté 				
Qualité du français (Pénalité 5%)				
<p>Excellent (aucun point retranché) : La qualité du français est impeccable. Les phrases sont riches, complexes et variées. Le texte ne présente aucune faute d'accord. Tous les mots sont correctement orthographiés. La ponctuation est irréprochable.</p> <p>Bien (-0,1 à -0,9) : Le texte contient des fautes qui ne nuisent pas à la compréhension du texte. Les phrases sont généralement bien construites. Il y a quelques fautes d'accord, d'orthographe et de ponctuation.</p> <p>Incomplet (-1 à -1,9) : L'étudiant-e éprouve des difficultés de rédaction : les erreurs, nombreuses, nuisent à la lecture et à la compréhension du texte. Certaines phrases sont mal construites. Le texte présente des fautes d'accord. Il y a plusieurs fautes d'orthographe et erreurs de ponctuation.</p> <p>Insuffisant (-2 à -2,7) : La qualité du français est nettement insuffisante, ce qui a un impact majeur sur la lisibilité du travail. Plusieurs phrases sont asyntaxiques, quelques passages du texte sont incompréhensibles. Les accords ne sont généralement pas faits. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a peu ou pas de ponctuation.</p>				

DÉROULEMENT ET QUESTIONS FRÉQUENTES

Les travaux peuvent être imprimés recto-verso.

Les fichiers Power Point seront accessibles aux étudiants-tes qui ont un TDA ou TDAH (diagnostiqué) et qui en font la demande. Ces étudiants-es peuvent prendre rendez-vous avec moi afin de définir des ajustements appropriés au cas par cas.

À moins d'une entente préalable avec le professeur ou d'une raison médicale, il n'y aura pas de reprise pour les évaluations.

Assurez-vous de ne pas arriver en retard durant les exposés de vos collègues svp.

Les travaux pratiques devront être remis sur le site Moodle du cours durant la période prévue à cet effet.

Une pénalité de 5% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

L'assistance au cours et la lecture des textes obligatoires est une condition de base pour la réussite de ce cours.

Les étudiants-es doivent consulter régulièrement leur courriel UQÀM (l'adresse normalisée nom.prénom@courrier.uqam.ca), ainsi que le Moodle associé à ce cours, car le professeur l'utilisera pour communiquer avec le groupe.

COMMENT ÉVITER LE PLAGIAT

Plagier, c'est voler les mots, les idées ou les statistiques d'une personne en les faisant passer pour les vôtres. La traduction partielle ou totale des textes d'autrui constitue une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée.

Évidemment, on ne peut pas toujours être original. Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits et des pensées des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se rendre coupable de plagiat.

PRINCIPES ET RÈGLES :

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, date, pages).*
*Les textes consultés sur Internet font partie des sources qu'il faut citer.
- Il est inacceptable de paraphraser les mots d'un autre en les faisant passer pour les vôtres.
- Tout emprunt d'idées doit être accompagné d'une référence complète.

DEUX RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

1. Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète.
2. Si vous empruntez les idées de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants seront considéré-es comme étant au courant des règles concernant le plagiat.

Les travaux plagiés seront notés « E » (ÉCHEC)

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca